

Estimation des coûts d'une proposition faite en campagne électorale

Date de publication :	2019-10-03	
Titre abrégé :	Crédits d'impôt pour les pompiers volontaires et pour volontaires participant à des activités de recherche et de sauvetage	
Description :	Cette proposition vise à réduire le critère d'admissibilité de 200 heures à 150 heures pour bénéficier des crédits d'impôt pour les pompiers volontaires et pour les volontaires participant à des activités de recherche et de sauvetage. Cette modification aux critères d'admissibilité est prévue pour l'exercice 2020-2021. Cette proposition interagit avec une autre proposition visant à diminuer progressivement le taux d'imposition fédéral du premier palier d'imposition de 15% à 13,75% à partir de 2021. Les autres paramètres des crédits étudiés demeurent inchangés.	
Ligne(s) d'exploitation :	Impôt sur le revenu des particuliers	
Sources des données :	<u>Variable</u>	<u>Source</u>
	Base de données fiscale	Modèle de simulation de politiques sociales BD/MSPS ¹
	Données sur les pompiers volontaires	Délibérations du Comité sénatorial permanent des Finances nationales, Fascicule 10 – Témoignages du 6 décembre 2011.
	Données sur les bénéficiaires des crédits d'impôt	Rapport de 2019 sur les dépenses fiscales fédérales produit par le Ministère des Finances
Estimation et méthode de projection :	Les coûts associés au crédit d'impôt pour les pompiers volontaires ont été estimés à l'aide du modèle de simulation de politiques sociales BD/MSPS pour la période allant de 2020 à 2025. Puisque le modèle BD/MSPS ne tient pas compte du crédit d'impôt pour volontaires participant à des activités de recherche et de sauvetage, les estimations de coût ont été ajustées à partir du nombre de bénéficiaires indiqué dans le Rapport de 2019 sur les dépenses fiscales fédérales. La part de bénéficiaires additionnelle due aux changements des critères d'admissibilité a été estimée à partir des données recueillies dans les délibérations du Comité sénatorial permanent des Finances nationales. Les	

¹ La présente analyse se fonde en partie sur la Base de données et modèle de simulation de politiques sociales de Statistique Canada. Les hypothèses et les calculs sur lesquels se fondent les résultats de la simulation ont été préparés par le directeur parlementaire du budget. Celui-ci est entièrement responsable de l'utilisation et de l'interprétation des données.

estimations ont ensuite été projetées entre 2025 et 2029 à partir du taux de croissance historique moyen des coûts estimés.

Évaluation de
l'incertitude :

L'évaluation comporte un degré d'incertitude modéré. Étant donné le manque de données sur le temps de service effectué par les pompiers volontaires et les volontaires pour les activités de recherche et de sauvetage, les estimations réalisées reposent sur des hypothèses fortes. Toutefois, l'analyse de coûts s'appuie en partie sur le logiciel de simulation de politiques sociales BD/MSPS. Le logiciel a été spécifiquement conçu par Statistique Canada pour modéliser des changements au régime de taxation publique. Pour tenir compte de l'incertitude, les valeurs ont été arrondies à la hausse.

Coûts de la mesure proposée

Millions de \$	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029
Changements des critères d'admissibilité	-	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Effets d'interactions	-	faibles	faibles	faibles	faibles	faibles	faibles	faibles	faibles	faibles
Coût total	-	3	3	3	3	3	3	3	3	3

Notes :

Les estimations sont présentées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, telles qu'elles figureraient dans le budget et les comptes publics.

Les chiffres positifs diminuent le solde budgétaire; les chiffres négatifs l'augmentent.

« - » = Le DPB ne prévoit pas de coût financier.

faibles = coût inférieur à 500 000 \$

